

billet de la direction de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur,

Chère lectrice, Cher lecteur,

Dans un monde en pleine mutation, marqué par des crises multiples, penser à l'avenir peut paraître incertain. Pourtant, relever le défi de la formation professionnelle comme vecteur d'insertion est la mission de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF) depuis 1989. Si le concept reste efficace au fil des ans, c'est qu'il repose sur des fondamentaux solides, ancrés dans la réalité: l'intégration au tissu économique local et un accompagnement pédagogique spécialisé individualisé adapté aux besoins spécifiques des jeunes que nous soutenons.

Que d'évolutions et d'adaptations depuis trente-cinq ans!

Les besoins du marché du travail changent constamment; de nouvelles formations émergent (installateur-riche solaire) tandis que d'autres se réforment pour mieux correspondre aux exigences du terrain (gestionnaire ou employé-e en intendance-hôtellerie). Certains secteurs connaissent des soubresauts entraînant, d'une année à l'autre, des variations dans le nombre de places d'apprentissage (la mécanique horlogère, si chère à notre région). D'autres professions prennent un réel essor nécessitant l'ouverture de classes supplémentaires par les écoles professionnelles (la logistique), alors que dans le même temps, les places se raréfient pour des métiers auparavant prisés (fleurière, coiffeur se).

À la rentrée d'août 2024, nous comptons 129 entreprises ou établissements des cantons de Neuchâtel, Jura, Berne francophone engagées dans un processus de formation avec les apprenti-e-s accompagnés par l'UF. Toutes ces entreprises formatrices sont signataires des contrats d'apprentissage: 4 pour la formation pratique en entreprise (FPE), 35 pour l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), 85 pour le certificat fédéral de capacité (CFC) et 4 pour des pré-apprentissages. Nous saluons la prise de responsabilité de ces professionnels, dans leur volonté et leur engagement à transmettre leur savoir-faire. Nous soulignons également le lien de confiance et de partenariat qui se tisse progressivement, permettant aux jeunes de concrétiser leur projet professionnel, au-delà des troubles des apprentissages qui impactent leur quotidien.

Le même constat s'applique aux stages de longue durée que nous organisons pour les jeunes dont le projet de formation n'est pas encore abouti. À la rentrée 2024, ce sont 23 jeunes qui ont entamé une année de préparation et d'orientation professionnelle. L'année d'orientation et de préparation est une de nos prestations essentielles pour permettre au jeune de se projeter dans un futur en tant que professionnel. Faire un choix de métier n'est pas anodin, tant pour le jeune que pour sa famille: les attentes, les projections, les représentations, les loyautés influencent cette décision. Or, il s'agit en premier de construire un projet possible et accessible aux potentialités d'aujourd'hui et permettre au jeune d'éprouver la réussite. Rien n'est plus délétaire qu'un échec qui, inévitablement, ravive un parcours scolaire souvent douloureux avec le risque de glisser dans une spirale négative. À l'inverse, entrer dans un processus de réussite progressif et constructif permet une réussite exponentielle. Dans une société dans laquelle l'évolution va exiger une adaptation continue des pratiques professionnelles, il est essentiel de valoriser pleinement les débuts dans la vie active.

L'année d'orientation débute par une phase de préparation de sept à huit semaines puis, dès mi-octobre, elle se poursuit par une immersion dans le monde du travail au travers de stages de longue durée. Pour la volée précédente (année 2023-24), composée de 25 jeunes, ce sont 162 stages dans 143 entreprises différentes qui ont été mis sur pied par les formatrices et les formateurs des antennes. Ces chiffres donnent un aperçu du travail sous-jacent des équipes de l'UF pour bâtir avec patience une future identité professionnelle. Chaque projet étant individualisé, tous les métiers sont explorés en fonction des potentialités du jeune, de ses besoins spécifiques liés aux troubles des apprentissages, puis sont mis en perspective avec les opportunités du marché.

Les employeurs font confiance à l'UF, alors même qu'ils sont sollicités de toutes parts. La formation professionnelle est aujourd'hui unanimement reconnue comme facteur d'inclusion. L'excellente réputation de l'apprentissage dual va d'ailleurs bien au-delà de nos frontières helvétiques; le corollaire est une pression notable sur les entreprises et les établissements habilités à dispenser la formation duale. Conscients des enjeux, les cantons et l'assurance invalidité appliquent diverses stratégies d'encouragement et de soutien.



Que d'évolutions et d'adaptations depuis trente-cinq ans!

Le partenariat étroit avec les entreprises formatrices et le travail avec les familles / l'entourage sont ainsi des leviers essentiels dans la construction du projet professionnel. Cependant, le réseau sur lequel s'appuie l'UF inclut encore un grand nombre d'autres partenaires.

La collaboration avec les enseignants et les directions des centres professionnels qui dispensent la formation théorique est essentielle; il en va de même pour les instances cantonales, par leurs services dédiés à la formation professionnelle.

Les échanges avec les conseillères et les conseillers des offices de l'assurance invalidité de la région BE-JUNE sont d'excellente qualité, empreints de respect et d'une écoute qui nous permet de soutenir les jeunes, avec une vision partagée d'inclusion par la formation professionnelle. Les transmissions régulières d'informations permettent une collaboration particulièrement constructive. Toutefois, à l'heure de la standardisation à tout crin, la particularité de nos prestations est parfois préréité par sa singularité, qui certes fait sa force et son efficacité, mais qui ne s'intègre pas forcément dans un cadre de classification standardisée. Il est donc essentiel de continuer à défendre notre accompagnement sur mesure, en parfaite adéquation avec les besoins, tant de nos élèves et apprentis, de leur famille, que des entreprises de la place.

Pour mener à bien ce travail de concertation et de construction, les équipes pluridisciplinaires des quatre antennes de l'UF (La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Delémont - Tavannes) fournissent un travail conséquent et pointu. La recherche de solutions exige un investissement particulièrement conséquent pour faire émerger des projets qui n'étaient parfois pas du tout envisageables quelques mois auparavant! Il est primordial d'intégrer les avancées de la recherche dans nos méthodes d'encadrement; les évolutions significatives en neurosciences de l'éducation, en particulier, nous offrent des opportunités pour continuer à développer notre accompagnement spécialisé et ainsi répondre aux besoins. En effet, le climat social actuel génère chez certains jeunes une perte de repères, souvent accompagnée d'émotions négatives telles que la peur ou l'anxiété. Ces jeunes ont besoin d'être accompagnés pour apprendre à gérer leurs émotions, oser dépasser leurs peurs et retrouver une motivation intrinsèque, parfois bien tapie au fond d'eux, mais essentielle à leur épanouissement.

Sur le plan institutionnel, les enjeux sont nombreux. Dans un monde concurrentiel, fragilisé par de nombreuses crises, il s'agit de garantir la stabilité et la qualité, non seulement pour répondre aux besoins du quotidien, mais également pour anticiper les défis futurs, à plus ou moins long terme. C'est pourquoi nous poursuivons une réflexion stratégique sur notre organisation structurelle, afin de répondre aux exigences des prochaines années, tout en continuant d'assurer une flexibilité adaptée aux évolutions sociétales.

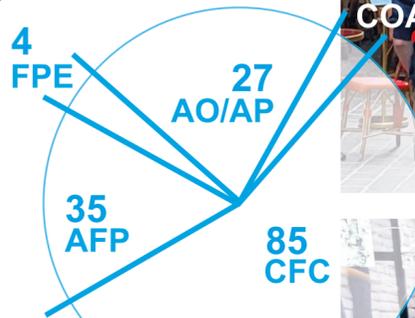
Dans cette vision prospective, ce billet a une teneur particulière, car la codirection actuelle composée de Mme Véronique Buchwalder-Rais et M. Jean-François Iseli s'apprête à connaître un changement notable. En effet, après avoir œuvré sans relâche pour la Fondation du Ceras, tant pour l'École spécialisée que pour l'Unité de formation professionnelle, M. Iseli a opté pour une augmentation conséquente de son temps de loisirs et il va, dans quelques mois, faire valoir son droit à une retraite anticipée. Ses apports et innovations sont tels qu'il est difficile de les souligner tous dans ce billet! Lorsqu'un parcours professionnel se concilie à un parcours de vie, les valeurs ne peuvent qu'être communes, profondément et magnifiquement portées. Notre travail managérial fondé sur une vision prospective prend tout son sens, jour après jour.

À toutes les personnes qui s'engagent pour la réussite des apprentis et des apprentis qui nous accordent leur confiance, l'ensemble de l'équipe de direction adresse ses plus vifs remerciements. En s'appuyant sur ce magnifique réseau, ces jeunes adultes deviendront les professionnels de demain, bâtisseurs de l'avenir.

«Il y a toujours un avenir pour ceux qui pensent à l'avenir»
Simone Veil

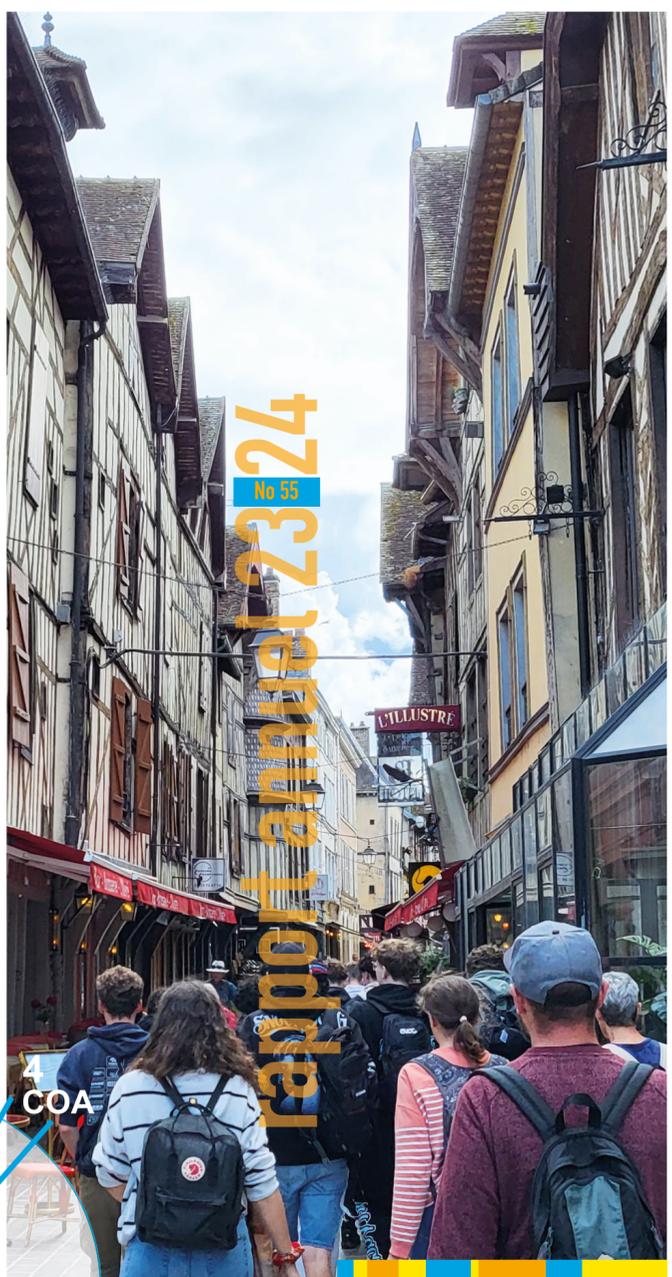
Ce billet se termine par des remerciements particuliers à l'encontre de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur investissement et l'apport de leurs riches compétences, ainsi qu'au Conseil de fondation du Ceras, par son président, M. Florent Cosandey et son vice-président, M. Yves Pelletier, pour leur confiance et leur précieux soutien dans l'accomplissement de notre mission.

La Chaux-de-Fonds, novembre 2024
Véronique Buchwalder-Rais / Jean-François Iseli

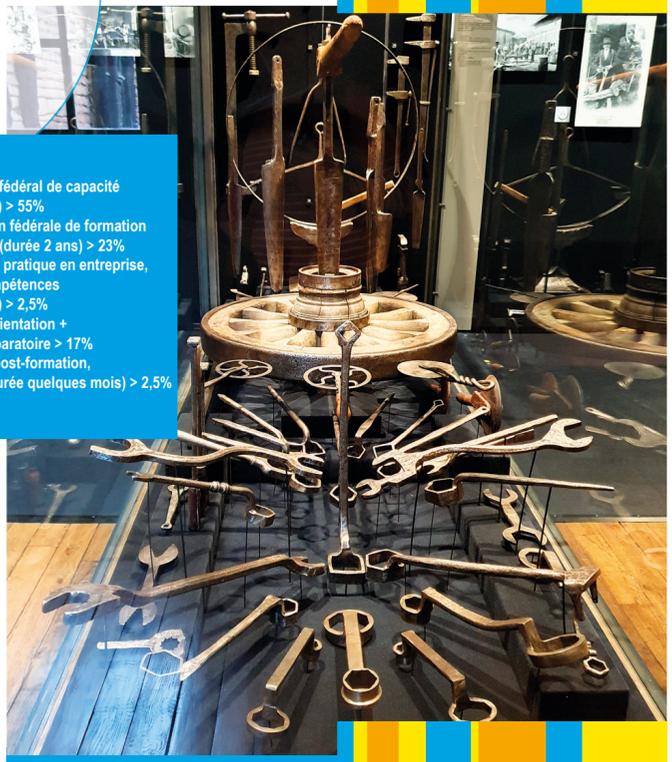


CFC = certificat fédéral de capacité (durée 3 à 4 ans) > 55%
AFP = attestation fédérale de formation professionnelle (durée 2 ans) > 23%
FPE = formation pratique en entreprise, portfolio de compétences (durée 1 à 2 ans) > 2,5%
AO = année d'orientation + AP = phase préparatoire > 17%
COA = soutien post-formation, job coaching (durée quelques mois) > 2,5%

De plus amples renseignements et informations se trouvent sur le site www.ceras.ch



Photos Ceras 2023-24



collaborateurs

État du personnel au 1^{er} septembre 2024
ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS
DIRECTION ET ADMINISTRATION
Directrice Aline Humbert Directeur trice-s adjoint-e-s socio-pédagogiques Laurent Schüpbach, Vacant Directeur adjoint administratif et financier Stéphane Sieber Responsable socio-pédagogique Christine Mouchet Comptable et assistante administrative Valérie Bourquin Secrétaire de direction Lilitiana Pereira Cardoso Secrétaire des prestations thérapeutiques et intégratives Karine Jubin Secrétaire-réceptionniste Laureen Desaulles Apprentie employée de commerce Anaïs Marino

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT
PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignant-e-s classes intra-muros Pauline Adam, Marc-Antoine Bolletta, Marie Brossard, Aurélie Diethelm, Sandrine Donini, Aline Escabert, Nader El Faleh, Vadim Frosio, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Baptiste Lerjen, Roxane Noyer, Katia Ritz, Joëlle Rosé Odiet, Elisa Sartorello, Zohra Schmid-Boukhirane, Clara Schneider, Lauriane Wyss Renforcement pédagogique Katia Ritz Décharges horaires et enseignante SCN, ALL et INFU Christine Wampach Enseignante EPA et ACT Christiane Flückiger Enseignant EPH, EPA et piscine Simon Blaser Enseignant-e-s classes délocalisées Najoua Bilger, Vadim Frosio, Mélanie Maillard Jeanneret, Robin Thévenaz

PERSONNEL ÉDUCATIF
Accueil en journée continue Jérémy Adam, Martine Brusa, Karine Cuche-Müller, Marina Cuenot, Stéphanie Donzè, Emily Favre, Corinne Humair, Sarah Humbert-Droz, Erika M'Poy-Geiser, Océane Schwartz, Fanny Stöckli Éducatrices classes délocalisées Bénédicte Chatelein, Cindy Flury, Vacant Interventions en milieu scolaire et DAPS Marina Cuenot, Fabrice Migliorini, Réjane Roulet Samb, Valérie Scheurer Pelot, Fanny Stöckli Assistantes socio-éducatives ES Santiago Agudela, Martine Brusa, Fanny Cattaneo, Emily Favre, Nathalie Reichen, Océane Schwartz Assistants-e-s socio-éducatifs-e-s ER Baptiste Blanderin, Manuela Boiteux, Zoé Cattin, Karin Cuche-Müller, Lana Doussé, Monika Furrer, Sarah Gattolliat, Noémie Kules, Roxane Lorete, Leila Martinez, Nathalie Morand, Céline Rauss, Nathalie Reichen Collège Thomas Delemont, Cyril Froidevaux Remplaçant Scott Rohrbach, Corentin Haegeli

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE
Ergothérapeutes Joanne Amez-Droz, Caroline Bandelier Meyste, Marine Cailleret, Corinne Duares, Linda Farias-Frey, Marina Flatt, Mylène Frésard, Annemarie Guye-Jucker, Nadine Jeanneret, Annika Jonkers, Julia Siegenthaler, Orthophonistes Isabelle Choffat Casaburi, Camille Druzan, Alice Feuvrier, Alice Jausin, Valérie Küenzi, Katia L'Helgouach, Coralie Sausser, Pauline Tripod Thérapeutes Anabelle Reber Physiothérapeutes Félié Castille, Camille Christen, Amélie Neyroud Psychologues Marina Cabra, Léa Leuthold Conseillers socio-pédagogiques Virginie Béguin Moniteur sport-handicap Simon Blaser Remplaçante Amélie Neyroud

PERSONNEL DE MAISON
Chef de conciergerie Eddy Rognon Concierge Alain Pilatti Aide concierge Myriam Robert-Tissot Apprenti agent d'exploitation Joao Silva Ferrandes Chef de cuisine Tomas Anderson Aide de cuisine Koami Aliou Kofi Aida de cuisine et intendante Béatrice Schmid Apprentie cuisinière Estelle Scheidegger

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE
PERSONNEL ENSEIGNANT
Conseillers de soutien pédagogique spécialisés Karine Barthele, Mélanie Borioli Héche, Sylvie Bovot, Sabine Fantini, Elke Gotthburg, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Marianne Leuba, Anita Luginbihl, Alessia Personeni, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, Joëlle Rosé Odiet, Lauriane Wyss

AIDES PÉDAGOGIQUES PAR L'INFORMATION (API) ANIMATEURS API
Responsable API André Tissot-Daguette Collaborateur API Luca Ferrazzini Collaborateur API canton BE Lucien Berberet

INTERVENANT-E-S EXTERNES (NON MEMBRES DU PERSONNEL)
CMRPA en collaboration avec psychomotriciens
Psychomotriciennes Maria Jeanneret, Tahir Topkiran
Thérapeute en psychomotricité Adeline Wilaume

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS
DIRECTION ET ADMINISTRATION
Directrice pédagogique Véronique Buchwalder-Rais Directeur administratif et financier Jean-François Iseli Directrice adjointe pédagogique Dominique Cattin Comptable Annamaria Baer-Personeni Secrétaire comptable Natalcha Çalpu-cu-Nussbaumer Apprenti stagiaire Vacant

RESPONSABLES D'ANTENNE
Formateurs responsables d'antenne Yann Burri, Laurent Heizmann, Giancarlo La Grutta, Cyril Zbinden
PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignantes Rachel Massait-Salomon, Sonja Matthäus, Christine Wampach, Catherine Wolfer-Huguet Interventions soutien cours professionnels Jeremy Grünig, Nicolas Schmid, Elie Thimont

FORMATEURS
Formateur trice-s Zoé Bandelier Martignier, Valentine Bilat, Yann Boillet, André Bormand, Céline Bourquin, Viviane Cerf-Métilla, Michelangelo Costanza, Hubert Crelier, Eric Froidevaux, Eric Germann, Mélanie Gullotti-Opliger, Mélissa Jacot, David Miserez, Boris Monard, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Yves Scheidegger, Patrizia Sepulter Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli Formateur trice-s ergothérapeutes Patricia Bouduban-Charmillot, Stéphanie Choffet-Mury, Sabine Droz-Kaempf, Anne-Dominique Hunt Comisso, Manon Jeanneret, Nicole Kündig Schärli, Alexia Limongelli, Sophie Piazza-Fässler, Sylvie Scheidegger, Léonie Stampfli, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux

PERSONNEL DE MAISON
Concierges Katarzyna Châtelain-Ksiazek, Almerinda Coulot-Silva, Mirsade Mifarovci-Redzeqi, Emilia Moreira Da Silva

Représentants des parents
Association Cerebral Neuchâtel Marc Eichenberger
Association Cerebral Jura Yvonne Ren
Association insisme à Cerebral du Jura bernois Sylvia Gerber
Association Dyslexia Suisse romande Isabelle Lavanchy
Association Aspedah Anne Haas, secrétaire

Représentants
République et canton de Jura Marco Valsangiacomo Partie francophone du canton de Berne, délégués du conseil de Jura bernois Elisabeth Beck Domane de La Chaux-de-Fonds Fabrice Demarte Membre de la formation professionnelle Florent Cosandey, président, Frédéric Panza, Yves Pelletier, vice-président Monde patronal, de l'économie ou de la politique Rosario Di Gerlando

Comité exécutif
Membres de la direction Délégués de la commission du personnel Sophie Piazza-Fässler, Réjane Roulet Samb Organe de révision Fiduciaire Vigiliis SA, La Chaux-de-Fonds Direction administrative et financière Jean-François Iseli Secrétaire de séance Annamaria Baer-Personeni
Comité exécutif Florent Cosandey président, Yves Pelletier vice-président, Anne Haas secrétaire, Rosario Di Gerlando, Marc Eichenberger, Frédéric Panza Avec voix consultatives Véronique Buchwalder-Rais, Aline Humbert, Jean-François Iseli Secrétaire de séance Annamaria Baer-Personeni

conseil de fondation

État au 1^{er} septembre 2024

le mot du président

Le format de ce billet ne me permet d'aborder qu'un nombre très limité de sujets, qui ne représentent de loin pas la diversité des activités du personnel du Ceras. Je tiens toutefois à mettre en lumière deux éléments importants qui ont marqué l'année 2024.

Pour l'ÉS, le printemps a été caractérisé par de vives inquiétudes et réactions du personnel à l'égard d'un projet de réorganisation qui visait, entre autres, à décharger la direction d'une charge de travail structurellement trop lourde. Le Conseil de fondation assume d'avoir exigé de la direction qu'elle prenne des mesures dans les plus brefs délais. Néanmoins, à la suite de ces réactions, et reconnaissant un manque de consultation du personnel dans ce processus jugé hautement prioritaire, le Conseil de fondation a pris l'option de repartir sur d'autres bases. En août, il a lancé une analyse institutionnelle qui permet une analyse à 360 degrés de l'ÉS; les résultats seront connus durant l'automne 2024. Le Conseil de fondation en tirera les enseignements dans la foulée, par différentes mesures échelonnées dans le temps.

Du côté de l'UF, une page importante de l'histoire du Ceras va se tourner en juillet 2025, avec le départ à la retraite d'un pilier de l'institution, Jean-François Iseli, directeur administratif et financier de la fondation et de l'UF. Le départ de cette véritable mémoire vivante a été l'occasion de réfléchir à une nouvelle organisation de la direction de l'UF, qui entrera en vigueur à la rentrée 2025. J'adresse d'ores et déjà un IMMENSE merci à Jean-François pour son engagement inouï pour le Ceras au fil des années !

Je terminerai ce billet en remerciant à nouveau du fond du cœur l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Ceras pour leur immense engagement, reconnu et apprécié des jeunes, de leurs parents et des entreprises. Soyez toutes et tous remerciés pour la passion qui vous anime au quotidien pour «nos» jeunes et leur intégration dans notre région et notre économie !

La Chaux-de-Fonds, octobre 2024
Florent Cosandey



contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11
E-mail: cyril.zbinden@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
38, rue du Seyon, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87
E-mail: laurent.heizmann@rpn.ch

Antenne de Tavannes
11, route de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04
E-mail: yann.burri@rpn.ch

www.ceras.ch

bilan consolidé 2023

bilan consolidé au 31 décembre 2023

N° Actif	2022	2023
100 Caisses	18'333.75	21'912.30
101 Postes	98'711.92	141'013.32
102 Banques	3'051'138.45	1'776'852.89
104 Obligations de caisse	1'000'000.--	2'700'000.--
105 Débiteurs facturation	2'040'259.65	1'901'897.85
106 Autres débiteurs	1'319.70	16'974.30
107 Stocks	13'413.--	14'819.--
109 Actifs transitoires	25'427.75	18'995.85
110 Immeubles	2'149'345.--	2'086'580.--
111 Mobilier, machines, installations	182'710.--	189'160.--
112 Véhicules	35'401.--	19'271.--
113 Informatique	134'920.--	136'820.--
114 Débiteurs cantons et dépôts de garantie	1'101'941.17	1'025'275.85
115 Titres	500.--	---
Excédent de charges de l'exercice *	7'014'215.92	7'366'128.91
Total de l'actif	16'867'637.31	17'415'701.27

N° Passif	2022	2023
200 Créanciers	334'607.05	354'725.28
201 Autres créanciers	---	50.--
204 Passifs transitoires	69'351.75	53'199.70
205 Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	7'484'447.--	7'818'963.35
206 Dettes à long terme portant intérêts	1'484'076.--	1'400'946.--
210 Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
211 Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
212 Fonds de réserve ES + UF	979'334.98	971'155.83
220 Fonds affectés ES + UF + UI	5'822'308.28	6'123'148.86
Total du passif	16'867'637.31	17'415'701.27

*excédent charges ES	7'212'086.50	7'660'978.91
*excédent produits UF	-183'156.48	-258'432.10
*bénéfice UI	-14'714.10	-36'417.90
+Total Fondation du Ceras	7'014'215.92	7'366'128.91

compte de résultat 2023

compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023

N° Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3 Salaires et frais de personnel	7'757'833.--	4'248'082.50	---	12'005'915.50
4 Autres charges d'exploitation	1'916'965.51	636'237.80	---	2'553'203.31
Total des charges d'exploitation	9'674'798.51	4'884'320.30	---	14'559'118.81
6 Produits d'exploitation	2'013'819.60	5'142'752.40	36'417.90	7'192'989.90
Total des produits d'exploitation	2'013'819.60	5'142'752.40	36'417.90	7'192'989.90
Excédent provisoire ch. et produits	-7'660'978.91	258'432.10	36'417.90	-7'366'128.91
Couverture excédent de charges	7'660'978.91	---	---	---
Neuchâtel *	5'730'874.12	---	---	---
Jura	657'958.92	---	---	---
Berne	1'272'145.87	---	---	---
Solde en faveur du CERAS-ÉS 2023	7'2718.12	---	---	---

* la part NE fait l'objet d'une enveloppe en lien avec le contrat de prestations entre l'OESN et l'ÉS

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES ÉLÈVES / APPRENTIS

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	PP consolidé
Journées internes	-	-	-
Journées externes/formation AI	28'447	26'010	54'457
Total journées civiles canton	28'447	26'010	54'457
Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	PP consolidé
Journées internes	-	-	-
Journées externes/formation AI	8'900	28'449	37'349
Total journées civiles hors canton	8'900	28'449	37'349
Total journées civiles CIIS	37'347	54'459	91'806
correspondant à un nombre de jeunes moyen de	104	150	254

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant de prestations (physiothérapie / ergothérapie) dispensées par notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes de résultat détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur, Chère lectrice, Cher lecteur,

Les défis font partie intégrante de notre parcours. En les relevant, nous nous construisons et nous nous renforçons. Les mots de Nelson Mandela, «La réussite n'est pas définie par ce que l'on atteint, mais par les obstacles que l'on surmonte», résonnent particulièrement fort en cette fin d'année. Apprenant de nos expériences passées, je forme le souhait que nous abordions l'avenir avec optimisme et détermination

Départs, arrivées et évolution de l'École spécialisée (ÉS)

L'année écoulée a été riche en évolutions et en défis. Notre établissement a connu des changements importants, marqués notamment par le départ de M. Alan Gambis, directeur adjoint socio-pédagogique, après onze années de dévouement; nous lui adressons tous nos remerciements. Pour le remplacer, M. Laurent Schüpbach a été choisi. Précédemment directeur d'un cercle scolaire du canton de Neuchâtel, M. Schüpbach apporte de nombreuses compétences à l'établissement: son riche parcours professionnel fait de lui un membre de direction expérimenté, qui alimente les réflexions d'un regard neuf et pertinent.

Ces derniers mois ont été synonymes de renouvellement également au niveau de nos bénéficiaires. Concernant la scolarisation spécialisée, une trentaine d'élèves ont quitté l'ÉS en juillet, principalement pour entamer une formation professionnelle. Ce turnover élevé - le double des dernières années - s'explique par l'arrivée plus tardive des élèves admis-es ces dernières années et qui ont atteint l'âge de passer à une nouvelle étape. Pour pallier ces départs, nous avons accueilli de nouveaux élèves, notamment en provenance des cantons de Berne et du Jura, le canton de Neuchâtel ayant décidé de ne pas compenser tous les départs.

Dans le canton de Neuchâtel, l'appui intégratif, qui permet aux élèves en situation de handicap physique de s'épanouir au sein de leur école de proximité, connaît une croissance remarquable. Le nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement par nos assistant-e-s socio-éducatif-ve-s est passé de dix à quatorze cette année, témoignant de notre engagement en faveur de l'inclusion scolaire. Parallèlement, les prestations de soutien pédagogique spécialisé (SPS-Ceras) et d'aides pédagogiques par l'informatique (API) continuent de fournir un accompagnement sur mesure aux élèves ayant des besoins spécifiques, visant le développement de leur potentiel et la réussite de leur scolarité.

Enfin, le mobilier de classe, devenu vétuste, est progressivement renouvelé. Le matériel a été soigneusement choisi par un groupe de travail pluridisciplinaire et testé au cours de l'année 2022-2023. Trois classes bénéficient du nouvel aménagement depuis les vacances d'automne.

Modification de la structure

Comme annoncé l'année dernière, à la demande du Conseil de fondation, nous avons engagé une réflexion sur l'évolution de notre organisation. Un projet de réorganisation, présenté en mars 2024, a suscité de vives réactions et a été mis en pause. Néanmoins, la croissance de notre établissement et la diversification de nos activités rendent une adaptation nécessaire. Afin de favoriser une réflexion collective, le Conseil de fondation a fait appel à un consultant externe.

Activités

La vie institutionnelle a été rythmée par de nombreuses activités. Outre les événements traditionnels, nous avons mis en place de nouvelles initiatives:

- > En août, une semaine d'accueil a permis, au travers d'activités variées, de faire connaissance et de reprendre contact avec la vie scolaire d'une manière douce et progressive.
- > Le 19 septembre dernier, une journée intersectorielle regroupant l'ensemble du personnel de l'ÉS a prolongé la réflexion sur la prévention des phénomènes de harcèlement - intimidation entre élèves. Une conférence de Mme Caroline Dayer, experte en prévention et traitement des violences et des discriminations, a questionné les professionnel-le-s sur leur pratique en la matière. Un prolongement sous forme de formation continue sera organisé. La deuxième partie de la journée a visé l'approfondissement de la connaissance réciproque du travail réalisé dans les divers secteurs de l'établissement. Des actions seront également entreprises au cours de l'année scolaire en lien avec cette thématique.

Parmi les activités habituelles:

- > Diverses activités de prévention ont eu lieu (Internet et les réseaux sociaux, l'éducation routière...)
- > La fête de l'école, à laquelle élèves, parents, partenaires, collaboratrices et collaborateurs ont participé, a marqué la fin de l'année civile et permis de mettre en valeur les créations réalisées par les élèves.
- > En fin d'année scolaire, les joutes, camps et activités hors cadre ont eu lieu comme de coutume.
- > Enfin, la torrée 2024 a malheureusement dû être annulée, en raison des caprices météorologiques de cet automne.

Conclusion

Je tiens à remercier l'ensemble de la communauté de l'ÉS de son engagement: les élèves et leur famille de la confiance accordée, les collaboratrices et collaborateurs de leur engagement au quotidien, les partenaires institutionnel-le-s, étatiques et les associations qui permettent la poursuite de notre mission et les membres du Conseil de fondation et du comité exécutif de leur travail et de l'intérêt qu'ils-elles portent à notre école, à ses bénéficiaires et à son personnel.

Aline Humbert,
Directrice de l'École spécialisée du Ceras

billet de Jean-François Iseli

Engagé comme comptable et responsable informatique par le Centre

IMC neuchâtelois et jurassien au 1^{er} juin 1988, après avoir travaillé cinq ans «à distance» pour la fondation, via les tâches comptables et salariales qui étaient alors déléguées au Centre ASI, je n'imaginai pas une seconde que j'allais y effectuer toute la suite de ma carrière et encore moins que, quelques années plus tard, en janvier 1995, j'en deviendrais membre du collège de direction, durant 30 ans, d'abord comme administrateur, puis sous-directeur, puis directeur de secteur... avant d'être nommé directeur, primus inter pares de l'équipe directoriale de la fondation, lors du départ à la retraite du directeur général, M. Jean-Claude Kohler, au 1^{er} août 2008.

Comme mentionné dans le «billet de la direction», j'ai décidé de prendre une retraite anticipée à la fin de l'année scolaire 2024-2025, après avoir œuvré durant plus de trente-sept ans au sein de la fondation du Ceras.

Plusieurs raisons expliquent cela.

Outre l'intérêt et la motivation que j'avais à m'engager dans un travail qui m'offrait beaucoup de liberté et de diversité, tout en me permettant de mettre en pratique mes connaissances en informatique de gestion, j'ai découvert au Centre IMC – devenu Ceras – une culture institutionnelle basée sur l'écoute, le respect mutuel ainsi que sur la reconnaissance des compétences du personnel de ses divers secteurs.

La large panel de compétences professionnelles présentes dans l'institution, le dynamisme et la plus-value évidente apportés aux élèves et apprentis par des équipes pluridisciplinaires ainsi qu'une grande richesse relationnelle, à tous les niveaux du fonctionnement de l'institution, m'ont encouragé à y rester et à y prendre des responsabilités.

Au-delà de mes collègues de la direction de l'UF, Véronique et Dominique, et de Florent Cosandey, président, j'aimerais remercier les membres du Conseil de fondation, actuels et anciens, les représentants des autorités fédérales et cantonales, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Ceras, de la grande confiance et du soutien qu'ils m'ont accordés.

Je remercie le précédent président, M. Antoine Bigler, à la tête de la fondation durant plus de vingt ans, qui m'a manifesté une confiance indéfectible et a favorisé ma formation de directeur d'institutions sociales, ainsi que mes anciens collègues Charles-Albert Faivre et Alain Droxler qui ont, au cours de longues années de collaboration et de complicité, toujours soutenu et favorisé mon travail et mes projets.

Je souhaite également rendre hommage à deux personnalités qui ont été pour moi, dans mes premières années, des références et une source d'inspiration: il s'agit de feu Roger Vuilleumier, président et organisateur de la gestion du legs «Coquemène» par la fondation, homme emprunt de droiture et d'humanisme, et de Jean-Claude Kohler, directeur, qui m'a énormément appris avec sa gestion participative et son sens aigu des relations humaines.

Tous deux ont choisi de faire confiance au jeune professionnel ambitieux et aux tentations technocrates que j'étais alors et ont su me faire découvrir les diverses facettes de la fonction de cadre, l'importance de ses aspects humains et les risques liés aux dérives paperassières et procédurières, particulièrement...

...dans le monde du social. Comme certain-e-s l'entendent régulièrement depuis de nombreuses années, j'en suis intimement convaincu et un ardent pourfendeur !

Les relations harmonieuses et de confiance qui ont, très majoritairement, prévalu entre les autorités de la fondation, la direction et le personnel ont permis de pertinentes réflexions et la concrétisation de très nombreux projets institutionnels : élargissement des critères d'admission et changement de nom de la fondation, classes et lieux de thérapies décentralisés, fermeture de l'internat et développement de nouvelles prestations (PEC, SPS, CPS, API, ...), adaptation et aménagement des locaux et, bien sûr, l'Unité de formation professionnelle, avec son développement remarquable, son implémentation sur l'ensemble du territoire d'origine de la fondation et son excellente réputation dans tout l'espace BEJUNE et au-delà.

Je suis heureux d'avoir pu partager mes responsabilités, et de chaleureux instants de vie, avec des collègues de direction et des collaborateurs, non seulement qualifiés mais aussi passionnés par leur mandat, souvent plein d'humour mais toujours respectueux des bénéficiaires et soucieux de répondre au mieux à leurs besoins.

Les divers mandats de représentation au sein du comité de l'ANMEA et de plusieurs de ses commissions, ainsi que dans les organes dirigeants de la CCT-ÉS, ont été pour moi de riches moments où je pouvais mettre en relief le Ceras ainsi que mes compétences, valeurs et convictions.

Je garderai, enfin, de très belles images des enfants et des jeunes, de leur volonté à affronter leurs difficultés; je me souviendrai aussi de leurs moments de tristesse ou de découragement mais, surtout, de leur bonheur et de leur fierté lors de leur réussite, notamment lors de la remise de leur titre professionnel. De ces nombreuses rencontres et des années où j'ai eu la chance de pouvoir leur dispenser du soutien, j'en ai retiré beaucoup de satisfaction et un enrichissement personnel certain.

Je suis convaincu que les nouvelles directions de l'UF et de l'ÉS, ainsi que l'ensemble du personnel du Ceras sauront œuvrer, avec compétence et enthousiasme, à l'évolution et la renommée de l'institution et reste à disposition, si souhaité, pour appuyer la nouvelle équipe dans ses débuts.

Je ne vous cacherai pas la vive émotion qui est la mienne au moment où je rédige ces quelques lignes et je forme tous mes vœux pour l'avenir de la fondation – et plus particulièrement encore pour celui de l'UF – de ses collaborateurs-trice-s, des enfants, élèves et apprenti-e-s auxquelles elle dispense ses prestations.

Je réitère ma profonde gratitude aux présidents et aux membres du Conseil de fondation, pour la qualité des conditions de travail et la confiance dont j'ai pu bénéficier pendant ces plus de trente-sept années de collaboration, ainsi que pour la richesse de nos échanges.

Jean-François Iseli

